



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

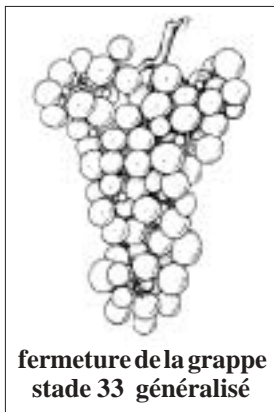
Vignobles

CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°560 du 19 juillet 2006 - 2 pages

Stades

Le stade fermeture de la grappe '33' est à présent généralisé à l'ensemble du vignoble tous cépages confondus. Les conditions particulièrement chaudes et ensoleillées qui persistent pratiquement depuis début juillet sont bien sûr favorables à une évolution



fermeture de la grappe
stade 33 généralisé

rapide de la vigne. A ce jour, l'avancement phénologique de l'année 2006 est au moins équivalent à celui de 2005 et probablement en avance de quelques jours.

Localement et ponctuellement les premiers

symptômes d'échaudage sont visibles sur certaines grappes les plus exposées au soleil.

Mildiou

Aucune nouvelle pluie contaminatrice n'a été enregistrée depuis notre dernier bulletin, aucun cycle n'est actuellement en cours. Dans ces conditions, la situation demeure globalement satisfaisante à l'échelle du vignoble champenois. Toutefois, en ce début de semaine des sorties très récentes de taches sur jeunes feuilles (les plus sensibles et réceptives) sont observées principalement dans les secteurs les plus concernés par les fortes précipitations orageuses du 4 au 7 juillet, notamment en Vallée de la Marne (mais pas spécialement dans les secteurs les plus grêlés) et Grande Montagne. Le Massif de Saint-Thierry est davantage concerné par ces expressions de mildiou (source Magister). La capacité de sporulation de ces jeunes taches est actuellement et temporairement assez limitée compte tenu des conditions très sèches y compris nocturnes. Sur grappes, des symptômes de rot brun s'expriment à présent beaucoup plus fréquemment, ils sont généralement très limités en terme d'intensité d'attaque bien qu'à l'échelle parcellaire des attaques plus pénalisantes sont observées. A noter que ces expressions sur grappes ont

pour origines essentiellement les contaminations répétitives comprises entre mi-juin et fin juin.

A présent, à partir de ce stade 'pleine fermeture', la sensibilité des grappes à de nouvelles contaminations est très faible. De même, les feuilles les plus âgées sont moins sensibles par contre les jeunes feuilles, et notamment celles issues des entre-cœurs sont encore très sensibles aux contaminations potentielles. A présent, en vignes saines le risque 'mildiou' diminue sensiblement. La prochaine période pluvieuse est annoncée à partir de jeudi (20/07) sur l'ensemble de la région.

La prochaine période pluvieuse est annoncée à partir de jeudi (20/07) sur l'ensemble de la région.

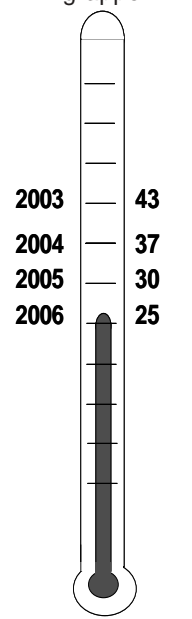
Nos conseils : l'absence totale de pluies depuis une semaine, et compte tenu des prévisions météorologiques à court terme, il est permis actuellement dans la majorité des situations de différer de quelques jours le prochain renouvellement anti-mildiou. Ceci étant, les parcelles devront être protégées avant les précipitations annoncées. Il est important de maintenir un feuillage sain à cette époque.

Gestion des renouvellements selon 3 cas:
- cas général, parcelles saines ou quasi saines, assurer une protection préventive juste avant l'arrivée des prochaines pluies. Restez attentif à l'évolution climatique.

- cas de parcelles avec présence régulière de mildiou sur feuilles (symptômes sur grappes souvent présents également dans ces situations), renouveler la protection au maximum à échéance du fongicide soit 10-12 jours. Effectuer des opérations de rogna-ges soignées.

- cas des parcelles fortement grêlées ou encore de parcelles concernées par des

Indice de gravité
Milvit stade :
fermeture de la
grappe



Mildiou

Soyez couverts avant les prochaines pluies annoncées

Oïdium

Fin de la protection en situations saines, observez vos parcelles

Tordeuses

Activité de ponte toujours en cours. Observez prochainement vos parcelles

DRAF
Service Régional de la
Protection des Végétaux
Centre de Recherches
Agronomiques
2 esplanade Roland
Garros - BP 234
51686 Reims Cedex 2
Tel: 03.26.77.36.40
Fax: 03.26.77.36.74
E-mail: srp.v.draf-
champagne-ardenne@
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station
D'Avertissements
Agricoles de
Champagne Ardenne
Directeur gérant :
M. COLLOT
Publication périodique
C.P.P.A.P n°0910 B 05574
ISSN n°0996-9861
Tarifs : Courrier 79 euro
Fax 75 euro Mail 74 euro
Diffusion en collaboration
avec la FREDONCA
(Art. L252-1 à L252-5 du
Code Rural)

foyers assez importants : maintenir une protection resserrée de 2 jours.

Rappel, respectez les règles de limitation d'emploi de différentes familles chimiques pour la gestion des risques de résistances (voir note mildiou et Mémo vigne) : DMM/Iprovalicarbe 3 maxi/an, QoI 2 à 3 maxi/an, Zoxamide 3 maxi/an. Ne pas employer d'anilides ni de QoI sur attaque déclarée.

Oïdium

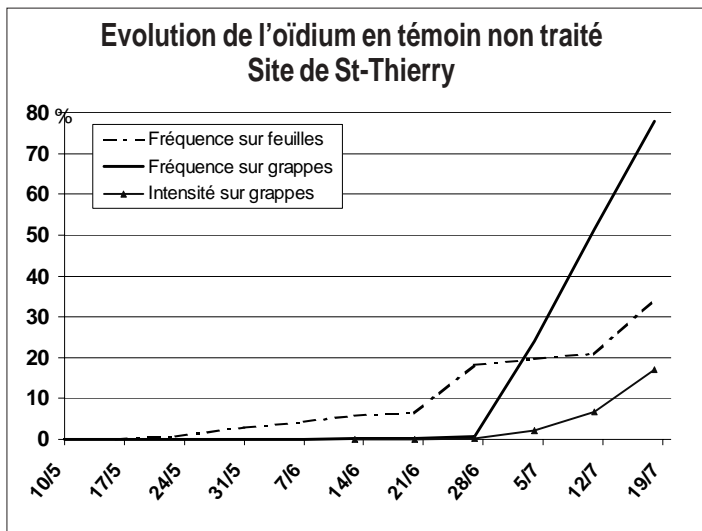
Logiquement et à la faveur des conditions actuelles encore très favorables la maladie s'exprime aisément sur grappes. Bien que généralement le cépage Chardonnay est le plus concerné, nous notons ponctuellement aussi des attaques sur Pinot noir. La situation décrite la semaine dernière reste d'actualité. Au vignoble, en situation suffisamment sensible et dès lors que la qualité de pulvérisation est défectueuse, la maladie colonise à présent les grappes. Le suivi des témoins non traités traduit cette évolution (voir graphique ci-dessous).

Dans son ensemble, et compte tenu d'une pression certaine de la maladie (année 2006 probablement intermédiaire entre 2004 caractérisée par de fortes attaques et 2005 où la maladie s'est assez peu exprimée), le vignoble présente encore une situation assez saine hormis bien entendu les cas parcellaires à présent plus nombreux et plus ou moins gravement touchés par la maladie.

■ **Nos conseils : avant toute décision, une visite des parcelles s'impose pour détecter et si besoin évaluer la présence d'oïdium sur grappes (observation de 50 grappes minimum en différents endroits de la parcelle). Le stade fermeture complète des grappes marque la fin de la sensibilité de la vigne à ce parasite.**

- **Cas général** : en absence de symptômes (ou seulement quelques rares baies oïdiées) ne plus réintervenir à nouveau.

- **Cas des parcelles présentant actuellement plus de 10 % de grappes touchées** : la lutte devra être poursuivie jusqu'au stade début véraison.



En bref

BDA/Esca : les premiers symptômes d'apoplexie (origine Esca ou Black Dead Arm) sont signalés, ils sont encore assez rares. Les ceps concernés devront être repérés au cours des prochaines semaines et seront à éliminer à l'automne.

Acariens rouges : dans les parcelles concernées, les niveaux de populations sont généralement très faibles actuellement, laissez agir et préservez autant que possible les typhlodromes.

Tordeuses

Cochylis : Le vol est toujours bien actif et concerne l'ensemble du vignoble y compris, dans une moindre mesure, en Bar-séquanais et Bar aubois. Les conditions très chaudes de ces derniers jours ne

semblent pas trop affecter les émergences de papillons (voir graphique ci-dessous).

Les éclosions prévues à partir du 15 juillet (origine le 1er train de pontes 8-10 juillet) sont visibles, bien entendu les jeunes chenilles sont encore de très petite taille (1 mm). Parallèlement, l'activité de ponte se maintient, notamment en Vallée de la Marne, Massif de Saint-Thierry,... où des oeufs frais viennent d'être observés. Des oeufs en cours d'incubation sont également visibles. Il est encore trop tôt pour évaluer quantitativement l'activité de ponte, dans de nombreuses parcelles celle-ci apparaît encore limitée, cependant certaines parcelles sensibles (par exemple sur le terroir de Chouilly ou encore localement à Merfy, source GDV51) présentent des infestations déjà significatives.

Eudémis : le vol est à présent nettement plus actif (voir graphique), notamment à Charly s/M, Crouettes, Epernay (localement), Verzenay, Sézanne, Barbonne-Fayel, Reuil, Le Mesnil/Oger, Etoges, Trigny. En Côte des Bar, le vol est inexistant hormis sur le secteur de Landreville, terroir à surveiller (les 1ers oeufs d'eudémis viennent d'être découverts). Ces derniers jours, les conditions crépusculaires de température et d'humidité sont plus favorables à l'activité de ponte pour l'eudémis (exigences hygrométriques plus basses que celles de la cochylis). L'activité de ponte est bien en cours en parcelles habituellement sensibles (Epernay- 'Clos l'Abbé', Mardeuil, Sézanne 'secteur Nord',...). Comme pour les cochylis, les toutes premières perforations sont visibles. Le vol et surtout l'activité de ponte seront à surveiller dans les jours à venir.

■ **Nos conseils : cas général (sites hors confusion), les traitements préventifs ont dû être réalisés aux dates indiquées dans nos précédents bulletins suivant 2 options :**

- **option 1 : traitements ovicides (RCI) réalisés du 3 au 6 juillet, la persistance d'action de ces spécialités (Mémo p*23) est fixée à 21 jours, il est donc opportun de vérifier à partir du début de la semaine prochaine (24 juillet), la présence significative de nouveaux oeufs ou de perforations avec chenilles vivantes. Au besoin, et seulement si nécessaire, une intervention complémentaire sur jeunes éclosions pourrait être envisagée (attendre nos prochaines informations).**

- **option 2 : application d'insecticides préventifs classiques au stade 'tête noire' (Mémo p*25 et 26), du 13 au 19 juillet. La persistance de ces insecticides est de 12 à 14 jours. Attendre, la proximité de l'échéance du traitement pour effectuer un contrôle des grappes (à partir du 25 juillet).**

Pour les utilisateurs de bacillus thuringiensis (Bt), la 2ème application est conseillée après 10 jours (voir Mémo p*24) soit du 23 au 29 juillet.

Cas des parcelles sous confusion sexuelle : une surveillance de sites sensibles (cochylis / eudémis) est déjà en cours par exemple sur le terroir de Trépail, des observations complémentaires doivent être réalisées, si besoin des interventions ponctuelles et ciblées seront conseillées par les techniciens.

